Compte rendu de l'Assemblée Générale du 23-10-2026 – UFR Psychologie
Assemblée mixte : enseignants, personnels administratifs et étudiants

Nombre de participants : 282 en distanciel, environ 105 en présentiel

Prises de parole :

- Les informations relatives à l'ensemble de la mobilisation de l'université sont consultables sur https://blogs.univ-tlse2.fr/mirail-savoirslibres/
- Cette AG a été convoquée par la direction de l'UFR suite à un vote en AG des enseignants, où se sont présentés les étudiants en exprimant leur besoin d'avoir davantage de communication.
- Une réunion a eu lieu avec la présidence, les directeurs d'UFR, les membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et a permis de faire remonter les revendications étudiantes.

- **Rappel des raisons de la mobilisation**

Les revendications lycéennes, les violences subies par les lycéens et lycéennes, le fonctionnement de parcoursup, les coupes budgétaires à l'université, la précarité étudiante, la pression scolaire (ex : la moitié des étudiants de psychologie n'ont pas de place en master alors que la société a énormément besoin de ces professionnels aujourd'hui), etc.

- **L'occupation**

- C'est un lieu ouvert où se déroulent de nombreuses activités : ateliers et enseignements libres proposés par des étudiants et des enseignants.
- Création d'une permanence d'écoute par les étudiants en psychologie et des professionnels.
- Transformation de la fac en un refuge. C'est la présidence qui ferme administrativement.
- S'il n'y a pas de fermeture administrative, les enseignants-chercheurs qui refusent de faire cours alors qu'ils le pourraient n'ont que deux statuts possibles : soit ils sont en grève, soit ils sont en abandon de poste.
- De nombreuses personnes ne sont pas en faveur du blocus mais ne se présentent pas aux AG pour discuter et se faire entendre.

- **Calendrier des examens**

- Le calendrier ne bouge pas pour l'instant, mais cela dépend de la durée du mouvement. Légalement, s'il n'y a pas d'examen, il n'y a pas de diplôme. Pour le contenu, cela dépendra du mouvement. L'AG est une instance consultative, le garant du cadre légal est le conseil d'UFR. La 2e chance est obligatoire, mais il peut y avoir de la souplesse. Il y aura des aménagements si nécessaire.
- Licence générale : le texte prévoit la 2e chance.
- Master**,** Licences Pro et DU : pas de cadre de deuxième chance.
- Annulation du CC1 ou pas ?
- Vote pour le 10 améliorable ?
- Les épreuves de contrôle continu sont suspendues. Les dates des contrôles intermédiaires sont reportées. On est dans un entre-deux. Nous n'avons pas encore décidé des aménagements pour modifier ces modalités de contrôle.

En fonction de la durée du mouvement, des enseignements qui ont lieu ou qui pourraient avoir lieu, et aussi en fonction des ressources pédagogiques, on évaluera le périmètre du programme enseigné, et donc interrogeable. Pour le moment, les épreuves de janvier sont maintenues aux mêmes dates.

- **La mobilisation**

- La manifestation de samedi est une date importante. Nous devons nous mobiliser ensemble pour lutter contre les violences, la répression.
- Beaucoup d'entre nous sont inquiets de la dérive fasciste du gouvernement, nous sommes nombreux à avoir peur pour nous, pour nos proches. Les évaluations sont un sujet important mais l'essentiel est la lutte contre le fascisme, nous sommes tous concernés.

- **Le fonctionnement de l'université**

En tant qu'enseignants nous sommes là pour la défense de l'émancipation des étudiants. Il existe une véritable violence institutionnelle de la part de la direction qui ne communique pas avec les enseignants et les étudiants.
Concernant la démocratie universitaire : on l'a perdue avec la loi Pécresse (loi LRU, 2007).
Il n'y a pas de rapport de force installé avec la direction. Elle a la majorité absolue au CA. Elle a tout pouvoir pour imposer les décisions de la présidence. Il nous faut retrouver un mode de fonctionnement démocratique. Il nous faut des députés qui changent les lois. Ce système n'est plus démocratique.
S'il y a démission des membres élus au conseil d'UFR, les avis ne remontent pas vers le conseil d'administration. Si la présidence démissionne, nous serons sous la tutelle de l'État.
Le rectorat prendra la main et pourra faire ce qu'il veut. Par exemple, décider des capacités d'entrée en L1, L2, L3 et en master.

- **Les enseignants**

- Les étudiants s'auto-organisent mais ont également besoin des enseignants pour organiser la transmission du savoir même dans une situation de mobilisation. Les étudiants ont aussi besoin d'apprendre à apprendre.
- Les étudiants en licence doivent être soutenus.
- Un appel à la grève générale des enseignants doit être discuté.
- Les enseignants ont la légitimité pour dire qu'ils veulent être écoutés par leur direction. Ils peuvent occuper l'espace.
- Pourquoi certains cours en visio sont délivrés aux SED et à certains étudiants malgré la suspension pédagogique ?

- **Les étudiants**

- Certains sont présents même à distance (notamment les SED), d'autres sont isolés et démunis face à la situation.
- Les étudiants doivent venir sur place, discuter et ne pas rester seuls. Le blog créé centralise toutes les informations sur le mouvement étudiant à l'université (blog Mirail Savoirs Libres cité précédemment).
- Ce mouvement est instructif et formateur pour toutes les personnes qui s'y engagent, quelque soit leur avis sur la mobilisation.

- **Reconnaissance du mouvement par les collectifs de psychologues**

La présidente de la Société Française de Psychologie a pris la parole pour témoigner de l'implication du collectif de psychologues dans le mouvement. Les professionnels témoignent du peu de reconnaissance dans le champ social de leur métier et de leur expertise. Tous les psychologues de la SFP reconnaissent la légitimité du mouvement étudiant.
Les professionnels sont signataires de communiqués qui échappent aux étudiants. Il faut donc repérer l'ensemble des collectifs de psychologues qui sont dans le mouvement et visiter leur plateforme.
Tous les communiqués de la SFP vont être mis à disposition du public. Il y a de la fierté à voir les étudiants se mobiliser.
La SFP est membre du Collège des sociétés savantes. Cette société fait un énorme travail de documentation de la situation. Cela donne accès à beaucoup d'informations. Ce Collège des sociétés savantes prépare un communiqué précieux pour prendre la mesure de la façon dont le mouvement est soutenu par le monde scientifique. Vous y trouverez toutes les informations dont vous avez besoin pour démontrer la légitimité de vos revendications, et le Collège va s'engager dans une négociation avec les tutelles pour avoir des moyens supplémentaires.

Propositions :

- Vote de soutien à la mobilisation
- Voter un appel à la grève à l'ordre du jour de l'AG du personnel
- Vote pour la grève pour le personnel ?
- Prendre la décision claire : il n'y aura pas d'évaluation jusqu'à janvier ?
- Créer un comité pour écrire un communiqué (fin de la fermeture administrative, demander la démission de la présidence et le retour à un mode de fonctionnement démocratique, demander l'abrogation de la loi LRU, demander une entrevue avec la présidence)
- Démission de la présidence
- Ouvrir le chat sur le Zoom ?
- Nécessité de modérateurs zoom à la prochaine AG
- Organisation des groupes de travail interpromo et pour aider les licences
- Partager nos revendications à l'inter-université

Tableau Récapitulatif des votes soumis à l'Assemblée

	Ne prend pas part au vote		Abstention		Contre		Pour	
	Présentiel	Zoom	Présentiel	Zoom	Présentiel	Zoom	Présentiel	Zoom
La tribune							Unanimité	
Soutien à la mobilisation	1	19	0	14	0	3	Majorité	116
Création des commissions ouvertes au personnel : communication / délégation / évaluation	2		0		0	5	Majorité	Majorité
Faire les AG en hybride *	2	3	0	0	0	3	Majorité	
Voter la mise en place d'un appel a la grève à l'ordre de jour de la prochaine l'AG des personnels	4	23	3	27	3	19	Majorité	109
Fin des fermetures administratives		17		29		6	Majorité	
Demander une entrevue entre la délégation étudiante et la présidence	0	0	0	0	5	11	Majorité	160
Demander la démission de la présidente. **NON adopté**	1	24	7	37	58		44	
Demander l'abrogation de la loi LRU pour obtenir un fonctionnement démocratique à l'université	6	21	2	18	0	4	Majorité	92
Pas d'examen avant janvier *	Retiré							

* Malgré le vote pour les AG hybrides, il faut inciter les personnes à venir dans les Assemblées Générales. Ce sont des lieux de socialisation qui permettent de discuter et de construire du lien.

* Pas d'évaluation pour janvier, la commission aura la légitimité pour travailler ces questions, la personne qui a fait cette proposition de vote l'a donc retirée.